Image not found or type unknown

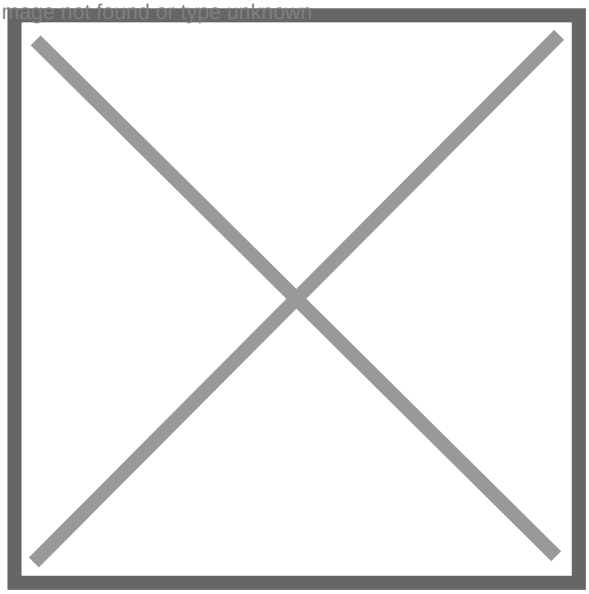

Logement social : Perte de priorité DALO suite signature Bail logement non adapté PMR

Par **Amine2311**, le **05/12/2023** à **16:03**

Bonjour,

Je suis en situation de handicap ainsi que mon fils.

J'ai déposé depuis 2019 une demande de logement social adapté PMR et j'ai demandé une priorité DALO pour accélérer le processus début 2023. j'ai obtenu la priorité fin février 2023.

J'ai reçu fin Août une proposition de logement adapté PMR. J'ai demandé la visite des lieux pour s'assurer de l'adaptation du logement sauf que cette demande m'a été refusée du fait que le logement n'est pas encore livré et comme il est neuf, les visites ne sont pas accordées.

J'ai été donc forcé par la commerciale qui gère mon dossier de signer le bail (le 14/11/2023) avant la visite (réalisée le 23/11/2023) pour un état des lieux et début du bail au 27/11/2023.

sauf que lorsque j'ai visité l'appartement le 23/11, j'ai été surpris que l'appartement n'est pas adapté (toilettes, salles de bain et accès terrasse de 30 m²). le bailleur m'a informé qu'il est prêt à reprendre la salle de bain et les toilettes pour les remettre au normes. en revanche pour la terrasse dont le niveau du plancher est supérieur à celui de l'appartement d'environ 30 cm, le bailleur voulait mettre une rampe qui va, une fois déployer, géner une grande partie du salon. En plus, que cette solution va imposer à mon épouse de me pousser ainsi que mon fils à chaque fois qu'on souhaite accéder à la terrasse.

Nous avons donc décidé en famille de nous désister de ce logement.

Mon problème est que la mairie a radié mon dossier de demande de logement sous pretexte que j'ai signé le bail alors que j'ai été forcé à le faire.

Ma question concerne la possibilité de contester cette décision et de récupérer mon ancienneté et ma priorité DALO pour avoir accès à des propositions de logement adapté PMR.

je vous remercie de vos retours/conseils.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés